

Vivre en marge et en famille : la précarité résidentielle au cœur de l'expérience des familles en exil

*Living on the margins with family: residential insecurity at the heart of the
experience of families in exile*

Armelle Andro et Pierre Eloy



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/popvuln/3994>

ISSN : 2650-7684

Éditeur

LIR3S - Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche "Sociétés Sensibilités Soins" (UMR 7366 CNRS-uB)

Référence électronique

Armelle Andro et Pierre Eloy, « Vivre en marge et en famille : la précarité résidentielle au cœur de l'expérience des familles en exil », *Populations vulnérables* [En ligne], 8 | 2022, mis en ligne le 30 novembre 2022, consulté le 15 décembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/popvuln/3994>

Ce document a été généré automatiquement le 15 décembre 2022.



Creative Commons - Attribution 4.0 International - CC BY 4.0
<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>

Vivre en marge et en famille : la précarité résidentielle au cœur de l'expérience des familles en exil

Living on the margins with family: residential insecurity at the heart of the experience of families in exile

Armelle Andro et Pierre Eloy

- 1 Ce numéro de *Populations vulnérables* interroge les situations faites aux personnes migrantes accompagnées d'enfants depuis le début de la crise contemporaine de l'accueil migratoire en Europe au prisme de leurs trajectoires résidentielles. Leurs conditions d'exilé.es et les difficultés d'accès à un statut administratif stable les condamnant à vivre en situation de précarité résidentielle, elles accumulent alors des obstacles dans l'accès aux droits, aux soins, à un revenu, à l'alimentation ou encore à la scolarisation. L'ambition de ce numéro est de questionner d'une part les politiques délétères mises en œuvre pour « gouverner » ces familles migrantes dans un contexte de criminalisation du passage des frontières et d'autre part d'analyser leurs expériences, leurs stratégies et leurs trajectoires dans différents pays concernés par cette doxa du contingentement et de la restriction de l'accueil des exilé.es (en France, en Suisse et aussi en Turquie). Les articles réunis dans ce dossier veulent donc rendre compte des vulnérabilités que ces familles expérimentent et des formes de résistances qui s'y opposent.
- 2 Selon les contextes nationaux et locaux, les lieux de vie des migrants précarisés sont très variables : camp, campement, squat, bidonville, hébergements chez des tiers ou institutionnel, logement insalubre. Ces lieux aux différentes appellations mettent en exergue l'accueil réservé aux plus précaires. La gestion de ces « indésirables » (Agier, 2008) montre de façon récurrente ou systématique les logiques de gouvernance fondées sur l'urgence et l'exceptionnalité (Hanappe, 2018). Dans les processus à l'œuvre, l'assistance ou l'hospitalité vont de pair avec l'expulsion, le tri et l'enfermement des migrants et des pauvres en général.

- 3 Au cœur de ces logiques, les familles migrantes et plus particulièrement les femmes seules accompagnées d'enfants occupent un statut à part. Qualifiées de vulnérables par la Convention d'Istanbul (2011), elles sont donc moins directement perçues comme dangereuses (Le Courant, 2018) et moins contraintes à la clandestinité que les hommes seuls. Elles peuvent faire valoir plus facilement leurs droits à différentes formes de protection et sont donc moins soumises à la menace de la violence d'État. Cependant, la crise de l'accueil des années 2010 produit un mode de gouvernementalité de plus en plus coercitif qui tend à les éloigner elles aussi du droit commun à la protection des vulnérables (Blanchard et Rodier, 2016). Alors que les femmes victimes de violences et les enfants doivent bénéficier de protection supplémentaire, en particulier d'un logement sûr (Baptista *et al.*, 2017), leur statut migratoire finit par venir s'opposer à la reconnaissance de la vulnérabilité fondée sur le genre. Le traitement institutionnel des mineurs isolés étrangers en Europe montre bien, par exemple, à quel point la frontière entre les catégories de vulnérabilité et d'indésirabilité est devenue floue (Hernández, 2010 ; Perrot, 2016).
- 4 La catégorie « vulnérabilité », au cœur de ce dossier, a connu un succès important ces trente dernières années, tant chez les acteurs institutionnels que dans le milieu académique¹ (Brodiez-Dolino, 2015 ; Garrau, 2018). Mobilisée par les grands organismes internationaux (ONU, UNICEF, HCR), ainsi que par le Conseil de l'Europe, elle sert de cadre à la mise en place des politiques sociales au sein des pays européens. L'institutionnalisation de la vulnérabilité, en tant que catégorie de l'action publique, conduit à la création de nombreux droits sous forme de « filets de protection » afin de faire face aux nombreux changements pouvant intervenir dans la trajectoire des personnes (divorce, chômage, retraite, etc.). Cette catégorie d'action publique a progressivement englobé les enfants, les femmes, les personnes âgées, celles en situation de handicap jusqu'aux catégories sociales traditionnellement considérées comme « défavorisées ».
- 5 Cependant, depuis une dizaine d'années, le gouvernement des personnes en exil, qu'il se décline au niveau international ou à la plus petite des échelles locales, a peu à peu mis à mal le régime des normes reconnaissant les différentes formes de vulnérabilités (Butler, 2021) : c'est la non reconnaissance de la vulnérabilité qui s'est imposée pour une part de plus en plus importante des populations cherchant exil, par l'extraterritorialisation de la gestion des flux (voir les accords avec la Turquie ou le Maroc par exemple) ou par la redéfinition des critères d'accès aux droits (voir la réforme de l'AME en France par exemple). Pour ces populations, dans un contexte de réarmement des théories xénophobes, les curseurs ont peu à peu glissé vers une généralisation de la non reconnaissance des conditions de vie invivables (Butler, 2021). Cette crise de l'accueil se concrétise par une pénurie organisée des modes d'accueil et par la criminalisation des déplacements et des séjours rendus illégaux. La vulnérabilité est ainsi devenue l'une des formes de la frontière mouvante que les personnes en exil ne peuvent jamais franchir (Agier, 2016 ; Le Courant, 2022). En effet, les critères de la vulnérabilité comme catégorie d'action sanitaire et sociale (Brodiez-Dolino, 2015), en particulier pour les enfants ou les familles, conduisent paradoxalement, dans le cas des familles en exil, à une remise en question de l'inconditionnalité des politiques familiales qui ont pendant longtemps été universelles.
- 6 L'accès à une forme de logement stable est souvent une porte d'entrée à l'accès aux droits. Or, de plus en plus de familles ne peuvent plus prétendre à une place en

hébergement du fait de la non-adaptation et de la sous-dimension des systèmes de prise en charge, voire de leur inexistence (Baptista *et al.*, 2017) alors que ce sont très souvent des motifs de refus liés à des normes autour du « faire famille » qui leur seront opposés. Dans le cas de la France par exemple, les pouvoirs publics, au titre de l'aide sociale à l'enfance, ciblent tout particulièrement la mise à l'abri des femmes seules, enceintes ou accompagnées d'au moins un enfant âgé de moins de trois ans², rendant compte, à travers cette définition normative du profil type de la famille vulnérable, d'une vision restreinte et idéologique de la vie familiale (Grysole, 2018). Dans ce contexte, le nombre de familles vivant en marge du logement ou vivant en logement précaire est largement sous-estimé dans tous les pays d'Europe. Peu visibles dans l'espace public, à l'inverse des hommes isolés, les familles sont de plus en plus nombreuses à solliciter les services d'aide aux sans-domicile là où les hommes seuls étaient jusque-là très majoritaires. En France, elles représenteraient 29 % de la population vivant en hébergement institutionnel (Mordier, 2016 ; Yaouancq et Duée, 2014).

- 7 Les recherches menées en France ont mis en avant les multiples difficultés rencontrées par ces familles en situation de précarité résidentielle pour accéder aux centres d'hébergement d'urgence (Eloy, 2019) ainsi qu'au moment de la sortie vers le logement pérenne (Chauvin, 2020 ; Lanzaro, 2014). Par ailleurs, les conditions de vie dans ces structures ont des répercussions sur la scolarisation (Oppenchain et Le Mener, 2015) ou encore l'accès aux soins. Les problèmes de santé, très fréquents, tant pour les parents que pour les enfants, ont été particulièrement bien documentés par les enquêtes quantitatives (Andro *et al.*, 2019 ; Arnaud *et al.*, 2018 ; Guyavarch, Le Méner et Vandentorren, 2014 ; Lefeuvre *et al.*, 2016 ; Roze *et al.*, 2018). Toutefois, les situations de précarité varient selon les ressources (sociales, culturelles et économiques), le pays d'origine et celui d'accueil, le statut administratif et selon le type de prise en charge ou le lieu de vie (hébergement, logement dégradé, squat voire bidonville), ou encore le temps passé dans la « carrière de survie » (Pichon, 2010). Les problématiques auxquelles font face les familles en situation de précarité résidentielle sont donc multiples et nécessitent d'être mieux appréhendées : c'est l'objectif de ce dossier.
- 8 Le premier article interroge la catégorie de vulnérabilité mobilisée par l'action publique dans le cadre de l'hébergement de familles migrantes. En effet, l'article d'Anne-Cécile Caseau, *L'échelle des vulnérabilités face à une politique d'expulsion des bidonvilles : le rôle du genre dans les mises à l'abri*, interroge la place du genre dans la hiérarchisation des situations de vulnérabilité mise en œuvre par l'État dans la gestion des bidonvilles et des migrant.e.s qui s'y trouvent. L'autrice s'appuie sur un terrain ethnographique de neuf mois mené dans un bidonville francilien jusqu'à son évacuation. Elle montre que les propositions de prise en charge, sous-dimensionnées, se basent sur une évaluation de l'insertion et de la vulnérabilité des personnes, favorisant dans ce cas les femmes en tant que mères et les familles nucléaires.
- 9 Dans le deuxième article, intitulé *Analyser l'évolution et les déterminants de la présence des familles immigrées au sein des hébergements pour sans-domicile*, Pierre Eloy propose d'appréhender l'évolution des caractéristiques socio-démographiques de la population sans-domicile en s'appuyant sur plusieurs enquêtes nationales et locales réalisées en France par l'Insee, l'Ined ou encore le Samusocial de Paris. L'objectif ici est de mesurer l'évolution de la population immigrée et en famille au sein de la population sans domicile et d'identifier les déterminants à la surreprésentation de ces groupes au sein des dispositifs de prise en charge. L'auteur établit pour cela une comparaison des

grandes enquêtes et un focus sur l'enquête ENFAMS (Observatoire du Samusocial de Paris, 2013) afin de mieux comprendre les liens entre migration et sans-abrisme.

- 10 Au regard de ces évolutions, les deux articles suivants analysent plus précisément les conditions de vie de familles vivant en centre d'hébergement en France et en Suisse. Lorraine Poncet et Armelle Andro, dans l'article *Entre recours et renoncement : une analyse de l'accès aux soins des femmes migrantes sans logement hébergées à l'hôtel en Île-de-France*, explorent les modalités de l'accès aux soins de femmes migrantes. Les autrices s'appuient sur les données de l'enquête DSAPHIR collectées en 2017 auprès de 469 femmes migrantes hébergées à l'hôtel en Île-de-France. L'article montre que malgré un moindre recours aux médecins généralistes, la santé sexuelle et reproductive semble être une porte d'entrée dans le système de santé, tout en soulignant les difficultés à mesurer le renoncement aux soins dans les enquêtes quantitatives.
- 11 Geneviève Mottet, dans *Vivre en Centre d'hébergement collectif dans l'attente d'un « logement à soi » : les enjeux du provisoire pour les familles vivant en contexte d'asile*, analyse les épreuves rencontrées par des familles exilées vivant en centre d'hébergement collectif (CHC) à Genève, en particulier dans la scolarisation des enfants. L'enquête financée par le Fonds national suisse a été réalisée à partir de données recueillies dans le cadre d'entretiens compréhensifs semi-directifs menés avec une trentaine de familles, ainsi qu'une cinquantaine d'acteurs professionnels du milieu scolaire. L'autrice montre que les difficultés de sortie de l'hébergement vers le logement, les déménagements successifs, les refus de protection asilaire impactent fortement la situation des familles et tout particulièrement celle des enfants.
- 12 Enfin, les deux derniers articles du dossier s'intéressent aux conditions de vie et aux trajectoires de migrants vivant en marge de l'assistance, et tout particulièrement en squat (pour le cas français) et en logement dégradé (pour le cas turc).
- 13 Sarah Marchiset, dans son article *La (sur)vie en dehors des dispositifs d'hébergement institutionnel : exemples de débrouilles quotidiennes de familles exilées dans la Métropole bordelaise*, interroge les techniques de « débrouille » ou de « bricolage » de familles exilées à partir de l'étude de leur mobilité, leur habitat et l'alimentation. L'autrice s'appuie sur des entretiens et des temps d'observation participante menés dans le cadre d'une recherche en anthropologie à Bordeaux. En prenant le parti de retracer les expériences de vulnérabilités, l'article montre que pour se déplacer, habiter et s'alimenter, trois dimensions définies ici comme les champs du quotidien, les familles doivent aménager des espaces de liberté voire de résistance, malgré les contraintes et difficultés rencontrées au cours de leur trajectoire.
- 14 Enfin, İlgi Bozdağ, nous invite à analyser la pauvreté multidimensionnelle des réfugiés syriens en Turquie en comparant la situation des femmes cheffes de ménage à celle des hommes. L'article intitulé *Analyser les niveaux de vulnérabilités des réfugié.e.s en Turquie à partir de l'indice de pauvreté multidimensionnelle des ménages dirigés par des femmes*, s'appuie sur des données issues de l'enquête quantitative Comprehensive Vulnerability Monitoring Exercise (CVME). Cette enquête a été menée entre novembre 2019 et février 2020 par le Programme alimentaire mondial (PAM) et le Croissant rouge turc (TRC) dans le cadre du filet de sécurité sociale d'urgence (ESSN) qui est le plus grand programme humanitaire de transfert d'argent. Les données ont été recueillies par le biais d'enquêtes en face à face auprès d'un échantillon représentatif de 1 425 ménages. Les résultats mettent en exergue les difficultés rencontrées par les familles monoparentales, principalement composés de femmes seules accompagnées d'enfants,

dont le manque de ressources économiques se conjugue aux difficultés de garde d'enfants et à des niveaux d'éducation plus faible que les hommes. La vulnérabilité plus importante de ces ménages ne serait pas tant liée au fait qu'ils soient dirigés par des femmes, mais plutôt à la présence d'enfants.

- 15 Ce numéro de *Populations vulnérables*, composé de six articles, résolument pluridisciplinaire et international, interroge donc à la fois les transformations de la population vivant en marge du logement ordinaire et la place des inégalités de genre dans ces recompositions, les catégories mobilisées par les pouvoirs publics dans le cadre de leur prise en charge ainsi que les effets des multiples vulnérabilités sur les trajectoires résidentielles, les conditions de vie et les bricolages mis en œuvre par ces familles pour y faire face.

BIBLIOGRAPHIE

- Agier M.** (2008), *Gérer les indésirables : des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire*, Paris, Flammarion, 349 p.
- Agier M.** (2016), *Les Migrants et nous. Comprendre Babel*, Paris, CNRS Éditions, 51 p.
- Andro A. et al.** (2019), « Parcours migratoire, violences déclarées et santé perçue des femmes migrantes hébergées en hôtel en Île-de-France. Enquête Dsafhir », *Bulletin épidémiologique hebdomadaire*, n° 17-18, p. 334-341.
- Arnaud A. et al.** (2018), « Anaemia and associated factors in homeless children in the Paris region: the ENFAMS survey », *European Journal of Public Health*, vol. 28, n° 4, p. 616-624, disponible sur <https://doi.org/10.1093/eurpub/ckx192>.
- Baptista I. et al.** (2017), « Family homelessness in Europe: 7 EOH comparative studies in homeless », rapport de recherches, Bruxelles, FEANTSA.
- Blanchard E. et Rodier C.** (2016), « "Crise migratoire" : ce que cachent les mots », *Plein droit*, n° 111, p. 3-6, disponible sur <https://doi.org/10.3917/pld.111.0003>.
- Brodiez-Dolino A.** (2015), « La vulnérabilité, nouvelle catégorie de l'action publique », *Informations sociales*, n° 188, p. 10-18.
- Butler J.** (2021), *La force de la non-violence*, Paris, Fayard, 221 p.
- Chauvin P.-A.** (2020), *L'administration de l'attente : politiques et trajectoires de relogement des familles sans domicile à Paris*, université Paris 10, Thèse de doctorat.
- Eloy P.** (2019), *Héberger les vulnérables, éloigner les indésirables. Trajectoires de prise en charge des familles immigrées sans abri à Paris*, université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Thèse de sociologie.
- Garrau M.** (2018), *Politiques de la vulnérabilité*, Paris, CNRS Éditions, 365 p.
- Grysole A.** (2018), *Placer et déplacer ses enfants. Stratégies transnationales de mères sénégalaises aux Etats-Unis, en Italie et en France*, Paris Sciences et Lettres, Thèse de doctorat.

- Guyavarch E., Le Méner E. et Vandentorren S.** (2014), *ENFAMS : Enfants et familles sans logement personnel en Ile-de-France : premiers résultats de l'enquête quantitative*, Saint-Maurice, Observatoire du Samu Social de Paris, 359 p.
- Hanappe C.** (2018), *La ville accueillante : accueillir à Grande-Synthe, questions théoriques et pratiques sur les exilés, l'architecture et la ville*, Paris, La Documentation Française, 519 p.
- Hernández D. S.** (2010), « Mineurs étrangers non accompagnés et séparés en Europe », *Migrations Société*, vol. 129-130, n° 3, p. 99-114.
- Lanzaro M.** (2014), *Sortir de l'hébergement d'insertion vers un logement social en Ile-de-France : des trajectoires de relogement, entre émancipation et contraintes*, université Paris-Est, Thèse de doctorat.
- Le Courant S.** (2018), « Expulser et menacer d'expulsion, les deux facettes d'un même gouvernement ? Les politiques de gestion de la migration irrégulière en France », *L'Année sociologique*, vol. 68, n° 1, p. 211-232, disponible sur <https://doi.org/10.3917/anso.181.0211>.
- Le Courant S.** (2022), *Vivre sous la menace. Les sans-papiers et l'État*, Paris, Seuil, 315 p.
- Lefevre D. et al.** (2016), « Asthma-Like Symptoms in Homeless Children in the Greater Paris Area in 2013: Prevalence, Associated Factors and Utilization of Healthcare Services in the ENFAMS Survey », *PloS One*, vol. 11, n° 4, p. 16, disponible sur <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0153872>.
- Mordier B.** (2016), « Introduction de cadrage. Les sans-domicile en France : caractéristiques et principales évolutions entre 2001 et 2012 », *Économie et Statistique*, Insee, n° 488-489.
- Oppenchaim N. et Le Mener E.** (2015), « L'attachement à l'école des familles sans-logement à l'épreuve de l'instabilité résidentielle », *Métropolitiques*.
- Perrot A.** (2016), « Devenir un enfant en danger, épreuves d'âge et de statut. Le cas "limite" des mineurs isolés étrangers en France », *Agora débats/jeunesses*, vol. 74, n° 3, p. 119-130, disponible sur <https://doi.org/10.3917/agora.074.0119>.
- Pichon P.** (2010), *Vivre dans la rue : sociologie des sans domicile fixe*, Saint-Étienne, université de Saint-Étienne, 232 p.
- Roze M. et al.** (2018), « Factors associated with depression among homeless mothers. Results of the ENFAMS survey », *Journal of Affective Disorders*, vol. 229, p. 314-321, disponible sur <https://doi.org/10.1016/j.jad.2017.12.053>.
- Thomas H.** (2010), *Les vulnérables : la démocratie contre les pauvres*, Paris, Éditions du Croquant, 254 p.
- Yaouancq F. et Duée M.** (2014), « Les sans-domicile en 2012 : une grande diversité de situations », *Portrait social*, Insee.

NOTES

1. L'usage de cette catégorie fait débat, dans le milieu académique où son utilisation manque de rigueur du fait de l'absence de définition claire (Thomas, 2010). De nombreux auteurs s'appuient sur les connotations et sur des termes jugés synonymes tels que la fragilité ou la faiblesse au risque de substantier la vulnérabilité, conduisant à « en faire la propriété intrinsèque de certains groupes sociaux, au lieu de l'appréhender comme le produit d'une situation sociale donnée. » (Garrau, 2018).

2. L'article L. 222-5 précise que sont prises en charge par l'ASE « les femmes enceintes et les mères isolées avec leurs enfants de moins de trois ans qui ont besoin d'un soutien matériel et psychologique ».

INDEX

Mots-clés : migrants, précarité résidentielle, trajectoires résidentielles

Keywords : migrants, residential precariousness, residential trajectories

AUTEURS

ARMELLE ANDRO

Professeure des universités

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, CRIDUP-EA 134

Fellow de l'Institut convergence migrations

armelle.andro@univ-paris1.fr

PIERRE ELOY

Maître de conférences en démographie

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, CRIDUP-EA 134

Fellow de l'Institut convergences migrations

pierre.elay@univ-paris1.fr

Idhal : pierre-eloy